



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BRIANCE • COMBADE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin à dix-neuf heures, le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIANCE-COMBADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle Jane Limousin sous la Présidence de M. Yves LE GOUFFE, Président.

Date de convocation des membres du Conseil : 9 juin 2023

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres votants : 20

Etaient présents (18) : BOURLIATAUD Isabelle ; CHANGION Daniel ; COUEGNAS David ; DAUDE Dominique ; DE CUYPER Micheline ; DIDIERRE Jean-Gérard ; FOUR Franck ; FORESTIER Joël ; JEANDILLOU Corinne ; LAFARGE Didier ; LAFARGE Monique ; LE GOUFFE Yves ; MATINAUD Gilles ; RAIGNE Philippe ; RIVET Françoise ; SAUTOUR Jean-Claude ; SERRUT Valérie ; WAMPACH Joe

Pouvoirs (2) : LAVAUD Henri à MATINAUD Gilles ; MONZAUGE Christian à BOURLIATAUD Isabelle

Absents excusés (7) : BLANQUET Géraldine ; BROUSSE Didier ; LAVAUD Henri ; LEYGNAC Roland ; MONZAUGE Christian ; DEBLOIS Marie-Noëlle ; LAUBARY Dominique

Absents (0) :

Secrétaires de séance : DAUDE Dominique et LAFARGE Monique

Délibération n° 2023-53 : Motion contre le projet de consigne sur les bouteilles en plastique

Un projet de consigne sur les bouteilles en plastique est porté par le Gouvernement et les principaux industriels de la boisson. Pour le SYDED et les principales associations nationales d'élus, ce projet est un non-sens. Aussi, l'assemblée délibérante du SYDED a pris une motion sur ce sujet lors de la réunion du 31 mai 2023 et son exécutif nous invite à prendre une telle motion afin de faire avorter ce projet en défaveur du service public de prévention et de gestion des déchets.

Accusé de réception en préfecture
087-248719338-20230619-2023-53-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2023

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide, à la majorité (2 abstentions : Dominique DAUDE et Jo WAMPACH) :

- **DE PRENDRE** une motion contre le projet gouvernemental de consigne sur les bouteilles en plastique ;
- **DE MANDATER** le Président pour notifier cette décision au SYDED et à toute personne susceptible de relayer la motion.

***Fait et délibéré les, jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme à Châteauneuf la Forêt, le 19 juin 2023***



**Le Président
Yves LE GOUFFE**